

TÉMOIGNAGES

Le label « Territoire BIO Engagé » est plus qu'une récompense !

C'est un véritable projet d'équipe, politique et pédagogique, qui a été mis en place à l'école primaire de Mussidan : **85 % de bio, circuit court, moins de 5 grammes de déchets par enfant, compostage, potager éducatif et éducation des enfants sur ces sujets lors des temps d'activité périscolaires.**

Merci encore pour cette récompense, merci à ceux qui l'ont mérité et merci à nos enfants qui la défendent avec ferveur auprès de leurs parents.

Stéphaen TRIQUART
Maire de Mussidan (24).



CHIFFRES CLÉS DU LABEL 1^{ER} NOVEMBRE 2019

138 communes labellisées en
Nouvelle-Aquitaine.

37 établissements labellisés en
Nouvelle-Aquitaine.

INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE

L'association interprofessionnelle bio régionale rassemble les représentants des producteurs bio, coopératives, groupements de producteurs, transformateurs et distributeurs développant la filière bio en Nouvelle-Aquitaine. 250 organisations et entreprises spécialisées dans l'agriculture biologique sont membres d'INTERBIO ce qui représente le poids économique et social de 4 500 producteurs bio et un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros.

Ses principales missions sont de :

- 🌿 **FÉDÉRER** les opérateurs bio régionaux ;
- 🌿 **SOUTENIR** les partenariats entre les producteurs et les opérateurs économiques ;
- 🌿 **DÉVELOPPER** l'introduction de produits bio en restauration collective ;
- 🌿 **PROMOUVOIR** l'agriculture biologique et ses produits au niveau régional, national et international ;
- 🌿 **REPRÉSENTER** l'intérêt des adhérents et de la filière bio auprès des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et des organisations professionnelles agricoles et agro-alimentaires régionales.

Nous contacter :

Cité Mondiale, 6 parvis des Chartrons
33075 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 79 28 52
contact@interbionouvelleaquitaine.com

www.interbionouvelleaquitaine.com

Depuis un an, le label « Territoire BIO Engagé » s'affiche à l'entrée de Gentioux.

Depuis 2016, la commune de Gentioux-Pigerolles a fait le choix d'introduire progressivement des produits bio à la cantine. Une petite révolution qui a abouti, fin 2017, à l'obtention du label Territoire BIO Engagé créé par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine.

Il y a un an, la cantine scolaire communale proposait 39,5% de produits bio locaux. Aujourd'hui, elle en propose 61%.

A Gentioux, ce choix a été facilité par le fait de pouvoir s'approvisionner en produits bio en circuit court directement sur la commune. En effet, 31,8% du territoire de la commune est cultivé en bio. Pour la commune de Gentioux-Pigerolles, c'est d'abord un choix politique, celui de soutenir une agriculture locale de qualité, de rémunérer des agriculteurs heureux et fiers de leurs produits, de travailler sur un projet alimentaire territorial mais aussi de faire reconnaître notre territoire grâce à l'agro tourisme.

Le label Territoire BIO Engagé est aussi pour la commune de Gentioux un atout supplémentaire pour attirer de nouvelles familles sur son territoire.

Dominique SIMONEAU
Maire de Gentioux-Pigerolles (23).

L'ACCOMPAGNEMENT DES LAURÉATS DU LABEL :

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine accompagne les collectivités et établissements lauréats du label Territoire ou Etablissement BIO Engagé.

Obtenir le label c'est aussi accéder à :

- 🌿 du conseil minute en restauration collective (approvisionnements, maîtrise des coûts etc.) ;
- 🌿 des formations dispensées par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine (réponse aux marchés publics, atelier nutritionnel et formations culinaires) ;
- 🌿 un réseau de professionnels pouvant vous aider à développer vos projets de territoire en lien avec l'agriculture biologique.

Credits photos : iStockphoto - Fotolia



Et si vous deveniez TERRITOIRE BIO ENGAGÉ !



Label réservé aux collectivités territoriales et aux établissements de restauration ayant atteint les objectifs bio du Grenelle de l'Environnement et du Plan National Ambition Bio.

Label créé par



Avec le soutien de la



VALORISEZ VOTRE DÉMARCHE BIO ET SOUTENEZ LES AGRICULTEURS ET OPÉRATEURS ENGAGÉS EN BIO SUR VOTRE TERRITOIRE.

En 2012, à l'occasion de ses 10 ans, **INTERBIO Nouvelle-Aquitaine**, association interprofessionnelle bio régionale a créé l'événement avec le lancement officiel du nouveau label « **Territoire BIO Engagé** » : c'est la première démarche de labellisation bio des collectivités territoriales proposée en France.

LES CRITÈRE(S) D'ÉLIGIBILITÉ* DU LABEL :

Votre dossier est labellisable dans le cas où vous avez atteint l'un ou les deux objectifs suivants :

- 8,5% de la surface agricole de votre territoire en bio *
- 20% d'approvisionnement bio dans vos services de restauration (en valeur d'achat) **


Accéder à ce label c'est valoriser votre démarche et votre engagement dans la bio auprès des habitants de votre territoire et de vos différents partenaires.


* Les critères d'éligibilité au label pourront évoluer en fonction des nouveaux objectifs officiels nationaux et/ou régionaux.


** Dans ce dernier cas de figure, si l'ensemble des restaurants collectifs dont vous avez la compétence n'ont pas atteint les 20%, nous ouvrons la possibilité de labelliser le ou les établissements qui, individuellement, ont atteint cet objectif.


LES NIVEAUX DE LABELLISATION :

Pour la surface agricole, vous avez atteint :


 **Niveau de base** : entre 8,5 et 15% de votre surface agricole en bio sur votre territoire.

 **Niveau 1** : entre 15 et 35% de votre surface agricole en bio sur votre territoire.


 **Niveau 2** : entre 35 et 50% de votre surface agricole en bio sur votre territoire.


 **Niveau 3** : + de 50% de votre surface agricole en bio sur votre territoire.

En restauration collective, vous avez introduit :

 **Niveau de base** : entre 20 et 25% de produits bio servis dans vos repas.

 **Niveau 1** : entre 25 et 35% de produits bio servis dans vos repas.

 **Niveau 2** : entre 35 et 60% de produits bio servis dans vos repas.

 **Niveau 3** : + de 60% de produits bio servis dans vos repas.



COMMUNIQUEZ SUR VOTRE LABELLISATION TERRITOIRE BIO ENGAGÉ

Vous recevez votre label au cours d'une cérémonie officielle lors de laquelle vous signez votre diplôme « **Territoire BIO Engagé** » en présence de la presse locale. A cette occasion, un **kit de communication** avec des outils gratuits et prêts à l'emploi vous permet de valoriser votre démarche bio.

Il contient :

- Les logos « **Territoire BIO Engagé** » et « **Etablissement BIO Engagé** » et leur charte graphique pour une utilisation sur vos supports quotidiens (courriers, papiers en-tête, enveloppes, publications...)
- Des affiches
- Un article prêt à l'emploi pour votre journal municipal ou d'autres supports d'informations
- Un modèle de bannière internet à intégrer sur votre site
- Un modèle de signalétique de mise en valeur des lieux concernés par la labellisation : restaurants collectifs, exploitations agricoles bio...
- Des vitrophanies (autocollant pour vitre)
- Des stickers repositionnables pour le self

Afin de communiquer sur leur appartenance au label, les communes doivent installer des panneaux aux couleurs du label Territoire BIO Engagé à l'entrée de leur territoire.

Ce kit rappelle également les avantages de la bio pour l'environnement, la santé et la vitalité économique des territoires, et souligne la nécessité de développer les filières locales.

RECONNAITRE LE LABEL :



Label pour les collectivités territoriales pour la surface et pour la restauration collective -



Label pour les établissements de type collèges / lycées / restaurants administratifs / cuisine centrale etc.



DÉMARCHE POUR OBTENIR LE LABEL :

CAS NUMÉRO 1 :

Vous avez déjà atteint l'un ou les deux critères :

- Télécharger le formulaire >> interbionouvelleaquitaine.com rubrique « nos outils ».
- Envoyer le formulaire complété accompagné des pièces justificatives demandées.
- Etude de votre dossier par le jury régional. Si votre dossier est accepté, vous recevez la labellisation « Territoire BIO Engagé » et un kit prêt à l'emploi vous permettant de valoriser votre démarche auprès de vos différents publics.
- Remise officielle du label .

CAS NUMÉRO 2 :

Vous souhaitez mettre en place des actions vous permettant d'atteindre les objectifs fixés. L'association INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et les acteurs du territoire peuvent vous accompagner dans votre démarche de développement.

A savoir : En partenariat avec le Conseil Régional, l'Etat et l'Agence Régionale de la Santé (ARS), INTERBIO Nouvelle-Aquitaine anime l'activité bio du « Pôle régional de compétences sur la restauration collective bio et l'alimentation de qualité » pour vous accompagner dans le développement d'une offre bio et locale dans vos services de restauration.